

Objectifs :

1. Vis-à-vis des enfants

- Accueillir les enfants hors du temps scolaire.
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.

2. Vis-à-vis de la pédagogie

- Elaborer des projets d'animation en cohérence avec les projets pédagogique et éducatif.

3. En général

Favoriser les relations avec les familles et le corps enseignant (faciliter la transition entre le milieu familial et scolaire).

Fonctions :

1. Vis-à-vis de l'enfant

- Garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants.

2. Vis-à-vis de la pédagogie

- Responsable du groupe d'enfants, il est meneur de projet d'animation ou de démarches pédagogiques répondant aux objectifs du projet pédagogique.
- Accompagnateur de projet, il permet l'expression, la réalisation et l'évaluation des projets d'enfants.

3. En général

- Membre de l'équipe d'animation, il s'intègre, participe et enrichit la vie de l'équipe d'animation à laquelle il appartient.
- Prises d'initiatives favorisant l'épanouissement des enfants, l'entraide avec ses collègues.

Compétences requises :

1. Vis-à-vis des enfants

- Bonnes connaissances des différentes étapes du développement de l'enfant, et de l'environnement de l'accueil dans lequel il va être accueilli.
- Sens des responsabilités et de la sécurité.
- Sécuritaire, joueur, dynamique, motivé, motivant, tolérant, à l'écoute, créatif...
- Tenue correcte adaptée au travail avec les enfants.

2. Vis-à-vis de la pédagogie

- Savoir travailler en équipe et être solidaire des décisions prises.
- Capacité d'organisation, de classement et de rangement.

3. En général

- Discrétion professionnelle.
- Faculté d'adaptation et prises d'initiatives.
- Favoriser les situations de dialogue, de communication.
- Savoir accepter la critique, se remettre en question afin de faire évoluer son travail.
- Capacité à s'auto-évaluer.
- Ponctualité.

Activités /tâches

1. Vis-à-vis de l'enfant

- Médiation au sein du groupe d'enfants, gestion des conflits, garant des règles de vie.
- Ecoute des enfants et "facilitateur" des échanges et partages.
- Joue avec, donne envie de jouer et laisse jouer en répondant aux demandes des enfants.
- Participe aux différents temps de la vie quotidienne dans la cadre des règles d'hygiène.
- Responsabilise les enfants (ex : non-gaspillage du matériel de l'accueil).
- Gère la présence des enfants.
- S'occupe de chaque enfant de la même façon quel que soit ses différences, ses préférences. Chaque enfant a besoin de la même attention.
- Gère le temps dans l'organisation des activités.

2. Vis-à-vis de la pédagogie

- Proposition et adaptation des animations en lien avec le projet pédagogique, mais aussi en fonction du public que l'on accueille.
- Préparation, mise en œuvre et réalisation des animations en se donnant les moyens nécessaires à la réalisation des projets, en respectant le rythme de l'enfant et ses attentes.
- Implication et participation dans l'élaboration, la mise en vie et l'évaluation du projet pédagogique.
- Participation active aux réunions d'équipe.
- Met en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public.
- Privilégie la bonne entente et le travail d'équipe.

3. En général

- Aménagement des espaces en fonction des animations en les rendant fonctionnels et conviviaux. Range, fait ranger, respect, et fait respecter le matériel et le travail de chacun.
- Entretient des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires et les parents.
- Signaler/anticiper son absence et la justifier.
- Participe à la circulation de l'information entre les enseignants et les familles : rôle de relais.
- Devoir de rendre compte au directeur de toutes situations particulières.
- Participe aux commandes de matériel en début de chaque période.
- Participe au nettoyage quotidien de l'accueil, (*ex : lavage des tables après le goûter...*).
- Evite d'être réfractaire au changement proposé.
- Mise à jour systématique du cahier d'infirmierie.
- Servir, surveiller au restaurant scolaire.

Moyens :

1. Vis-à-vis de l'enfant

- Matériel pédagogique varié et adapté.

2. Vis-à-vis de la pédagogie

- Réunion pédagogique

3. En général

- Documentation, discussion partage avec les personnes composant l'équipe d'animation.